

Des nouvelles de Vollard

Fin 98

Au terme d'une lente dégradation de ses conditions de travail et malgré ses succès parisiens, le théâtre Vollard est assigné en redressement judiciaire par la CGSS de La Réunion en novembre 98. La veille est inauguré le Centre Dramatique de La Réunion, dont la troupe était la préfiguration. Il s'implante au Grand Marché de St Denis, lieu également fondé par la compagnie dans les années 80. Mais sa direction est confiée à Vincent Colin, un créateur de Cergy Pontoise. Une soirée de soutien et de protestation est organisée au Divan du Monde le 12 décembre : une pétition de 300 signatures est envoyée à Catherine Trautmann.

1999

En janvier le personnel permanent de la compagnie est licencié et le bureau parisien mis en sommeil. A La Réunion, la zone culturelle de Jeumon est dans le collimateur : Jeumon Art Plastiques et le Palaxa (musique) déposent leur bilan, le Cri du Margouillat ne paraît plus, les locaux sont dégradés, le théâtre est constamment cambriolé. A la suite d'une rencontre le 20 janvier entre le conseiller théâtre Pierre-Luc Bonnin et les comédiens, ceux-ci sont convoqués par la police. André Pangrani et Emmanuel Genvrin sont assignés en correctionnelle le 18 juin pour "menaces et intimidation dans le but d'obtenir des subventions". Dans l'impossibilité de faire face aux obligations de la "période d'observation" (prenant prétexte des prétendues "menaces", la subvention du ministère est supprimée par la DRAC), le théâtre risque la liquidation pure et simple. Un comité de 110 créateurs et écrivains réunionnais se constitue pour "sauver Vollard" et en métropole Robert Abirachaed, ancien directeur des théâtres et président du festival international des Francophonies monte au créneau. Suite à une entrevue avec Jean François Marguerin, conseiller de Catherine Trautman en avril, la compagnie obtient de récupérer sa subvention 99 en cas de relaxe ou de condamnation légère. Au terme d'un procès qui tourne court, Emmanuel Genvrin et André Pangrani sont condamnés à 5 000 F d'amende pour outrage à fonctionnaire. Fin août, Paris confirme par courrier le retour de la subvention au préfet qui refuse. Pressé par l'opinion, il consent à engager un « abondement budgétaire ». Avec le soutien de la Région, du Département et de la Ville de St Denis, le théâtre reprend ses activités : un grande fête à Jeumon le 10 novembre rassemble plus de 2 000 personnes, "Séga Tremblad" sur l'émigration des ségatiens réunionnais en France est créé le 10 décembre, un livre paraît sur les vingt ans de la compagnie. Dominique Wallon, directeur du théâtre et des spectacles se rend à La Réunion en novembre, annule l'abondement et confirme la suppression de la subvention ministérielle. Avant de partir il déclare : "dans le cas de la liquidation de Vollard, les comédiens pourraient aller dans d'autres compagnies".

2000

Le 8 février, le TGI de St Denis accepte le plan de redressement de la compagnie. Vollard est sauvé. A La Réunion, Alain Duval et Pierre-Luc Bonnin sont donnés partants. A Paris, Dominique Wallon a démissionné pour "convenances personnelles". Séga Tremblad est programmé au Divan du Monde à compter du 14 septembre 2 000, Baudelaire au Paradis est invité à Laval le 14 avril. Le Centre Dramatique de La Réunion (8 MF annuels) n'a fait aucune création en 1999. La compagnie reste ferme sur la défense du "théâtre réunionnais", se propose de travailler entre la Réunion et la Métropole et met en cause sa présence à Jeumon (St Denis) si rien n'est entrepris pour réhabiliter les lieux.

Le dernier spectacle de Vollard

Séga Tremblad

sera au Divan du Monde
75, rue des Martyrs 18ème
à compter du 14 septembre 2000
Renseignement - réservation :
01 44 92 77 66

